



LE TRACT



Le mot du Président

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE A TOUS

L'année qui s'achève aura été totalement atypique, désastreuse, et ne laissera pas de bons souvenirs en général.

L'impact de la pandémie aura touché un nombre inimaginable de personnes et en ce qui nous concerne notre ami et ancien Président GILBERT FANJAT en aura été victime !

Les innombrables cas d'infection, en plus de leurs dramatiques effets auront aussi eu pour conséquences de geler énormément d'activités humaines et en particulier les nôtres.

Après Rétro-Villette, tout, ou presque tout a dû être annulé- en dehors de quelques réunions que nous avons pu placer dans les rares interstices autorisés -.

Dans ce contexte peu favorable, nous avons pu tout de même tenir notre assemblée générale à la date habituelle mais par correspondance. Un report sine die, dans l'incertitude actuelle, nous aurait mené aux Calendes Grecques et en bonne gestion responsable, il vaut mieux tenir que courir...

L'équipe sortante a été reconduite dans sa totalité. Le résultat des votes se trouve en page intérieure.

Ce mois de décembre 2020 aura été vraiment douloureux pour notre Club puisque nous venons d'apprendre un nouveau décès, celui de JEAN-FRANCOIS RAYMOND, membre de longue date.

Gageons que 2021 sera meilleure et que Rétro-Villette, déjà réservée, pourra se faire, ainsi que la réactivation de la sortie de Pentecôte tant attendue...

Les effets de la vaccination à grande échelle devraient nous laisser espérer.

Restons tout de même optimistes, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille mais avec les précautions d'usage ! (On n'est pas obligé de suivre les préconisations du Gouvernement qui propose de laisser les grands-parents à la cuisine...)

Prenez bien soin de vous,

Comité Directeur

Président

Philippe LACROIX

Vice-Présidents

Guillaume SOUY

Pierre-Henri BESSON

Secrétaires

Sylviane GACHET

Raymond DELAUP

Alain GUERPEL

Trésoriers

Daniel DOUILLET

Dominique AUDREN

Contenu

| | |
|---------------------------|---|
| La vie du Club | 2 |
| Raymond et sa traction | 4 |
| Jeux | 7 |
| Le coin du spécialiste | 8 |
| Les animations et sorties | 8 |

La vie du Club

.Chers amis,

Nous venons d'apprendre aujourd'hui le décès de notre ancien Président et ami **Gilbert Fanjat**

Il a dirigé avec compétence et détermination notre Club de novembre 2001 à novembre 2004 et a laissé parmi nous le souvenir d'un homme chaleureux et rigoureux à la fois.

Sa gestion a été structurante et réformatrice. On lui doit principalement la création, si profitable à notre Club, de notre manifestation "**Rétro-Villette**", dont il est resté et restera à nos yeux, années après années le "**père fondateur**".

Il avait récemment été hospitalisé pour sa pathologie hépatique et a contracté la covid à l'hôpital.

Selon ses dernières volontés et les conditions sanitaires actuelles, les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Au nom du Club, nous présenterons à Monique son épouse, ses enfants et petits-enfants nos condoléances et l'assurance de notre affectueuse compassion.

Amitiés à vous tous et prenez bien soin de vous.

Philippe.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris la disparition De Gilbert FANJAT. Il restera dans notre mémoire comme un homme chaleureux, toujours disponible et attentionné. Son implication dans notre club a été très largement bénéfique, son souvenir n'est pas prêt de s'estomper. Nous renouvelons à sa famille nos plus sincères condoléances.

RAY.



Photo Daniel DOUILLET

Chers amis,

Nous venons d'apprendre avec tristesse le décès d'un de nos fidèles membres : Jean-François RAYMOND.

Nous savions qu'il se battait depuis de longs mois avec courage contre un cancer de l'œsophage qui a fini par l'emporter.

Nous garderons de lui le souvenir d'un membre sympathique et jovial qui aimait si souvent nous raconter de bonnes histoires lors de nos nombreuses sorties.

Nous présenterons au nom du Club, à son épouse Brigitte, toutes nos sincères et amicales condoléances.

Philippe

L'année 2020 qui s'achève ne nous aura rien épargné, nous avons appris la disparition de Jean François Raymond membre actif de notre club. Sa présence et son humour vont nous manquer à Villette. Nous présentons à Brigitte nos plus sincères condoléances et nous espérons la revoir à l'occasion de nos prochaines manifestations.

Ray.

Un souvenir de Pentecôte 2015 en présence Brigitte et Jean Francois RAYMOND



Photo Philippe LACROIX

Les opérations de dépouillement

Le jour du dépouillement des votes de l'AG nous avons eu une pensée émue et amicale envers G. FANJAT qui venait de nous quitter

Pour rappel, pour la première fois depuis l'existence du Club, les événements ne nous ont pas permis de tenir notre AG en présentiel. Le bureau a organisé une AG dématérialisée.

Merci d'avoir répondu présents.



Image du dépouillement

Je vous rappelle les résultats dont la grande majorité d'entre vous ont déjà été destinataires par mail
 22 votes par mail
 12 votes par courrier dont 1 vote nul

| | | | |
|---------------|--------|---------|----|
| inscrits | 63 | votants | 34 |
| exprimés | 33 | nul | 1 |
| participation | 52,38% | | |

| | NOMS | VOTES FAVORABLES | VOTES DEFAVORABLES | ABS | total |
|-------------|-------------------------------|------------------|--------------------|-----|-------|
| PDT | P.LACROIX | 32 | 1 | | 33 |
| VP | PH BESSON | 30 | 1 | 2 | 33 |
| | G.SOUY | 33 | | | 33 |
| TRESORIER | D. DOUILLET | 33 | | | 33 |
| | D.AUDREN | 32 | 1 | | 33 |
| SECRETAIRES | S. GACHET | 32 | 1 | | 33 |
| | R. DELAUP | 33 | | | 33 |
| | A. GUERPEL | 33 | | | 33 |
| | Approbation des comptes | 33 | | | 33 |
| | Quitus du comité de direction | 31 | | 2 | 33 |

L'année 2021 voyant la cotisation fixée exceptionnellement à 20€, vous trouverez joint à ce numéro le BP rectificatif.

Deux questions diverses ont été évoquées avec le retour des bulletins de vote :

Quid du marbre ? :

Concernant l'achat de la pièce manquante et/ou la revente éventuelle en l'état, c'est un sujet à reprendre lors d'une prochaine réunion du comité de direction dès qu'il pourra se réunir.

Pourquoi n'y a-t-il pas de vote pour le Tract et le Site lors de l'AG ?

En assemblée générale annuelle, tant la loi de 1901 à laquelle nous sommes assujettis, que les dispositions de nos statuts, ne font état de ce type de postes. Seuls sont mentionnés pour le vote les postes de président, vice-président, trésorier et secrétaire. Nous respectons les textes fondateurs.

Les titulaires ont donc été reconduits puisqu'aucune candidature nouvelle ne s'est déclarée.

Raymond et sa traction

Depuis pas mal de temps elle ne fonctionnait vraiment pas bien, démarrage à froid très difficile perte de puissance, encrassement des bougies. Après avoir fait le tour des réparations possibles, changement de l'allumeur, de la bobine, calage de la distribution et de l'allumage changement de la pompe à essence et du carburateur. Ne voyant aucun résultat, mon ami Alain se propose de me venir en aide et de refaire les opérations élémentaires. Donc re réglage de la distrib. et de l'allumage mais toujours rien pas moyen de démarrer. Sur les conseils d'Hervé nous prenons les compressions est là le verdict tombe implacable : décompression totale (et décomposition de mon enthousiasme) ... moteur rincé. C'est ici que l'esprit club prend tout son sens, à la réunion suivante Alain demande à Christian Chapuis qui a un moteur neuf en réserve de me le prêter ce qu'il accepte tout de suite. Merci Christian. Après son rapatriement à la maison (je parle du moteur) et comme il manque une pièce dans la distribution (grosse rondelle) Je démonte le carter de distrib. et remet la rondelle en place, ensuite je fais tourner le moteur à la main et là problème un bruit vraiment inquiétant dans la distrib. Après vérifications c'est la chaîne et le pignon supérieur qui ne sont pas compatibles, cela crée une très forte tension au risque de tout briser. Donc impossibilité de monter ce moteur (dommage c'est un 11 D) retour à la case départ. ...Entre temps mon moteur est déposé avec le concours d'Hervé et de Jean Michel et en attendant de trouver une solution je commence le démontage de la culasse et horreur les soupapes sont carrées, tu m'étonnes que ça ne marchait pas. Je continue le démontage, carter inférieur et nettoyage de diverses pièces. Dépose des bielles et deuxième sanction le régule est rongé avec de gros manque



de matière vraiment pas beau à voir.

Le club et les amis se mobilisent pour me venir en aide, Jean Loup me propose des bielles avec le régule en bon état et des soupapes. Pierre Charrière me propose une culasse que nous ne pourrions pas récupérer vu les circonstances, mais Jean Michel se propose de faire rectifier la mienne par un de ses amis d'un autre club, merci à eux. A la réunion suivante je fais part bien sûr de mes déconvenues jusqu'à l'arrivée de Pierre Henri qui coupe mes élans enthousiasmes. « Tu ne peux pas mettre des bielles d'un moteur sur un autre moteur sans les faire appareillées » donc rectification du vilebrequin et des bielles avec un coût important. Voyant mon abattement il me suggère une autre option. « J'ai un moteur que j'ai récupéré dans la famille, ce moteur a été refait par Citroën et il a été arrêté à la suite d'un accident il n'avait que 20 000kms. Mais cela fait 60 ans, il a été entreposé dans de bonnes conditions, je te le prête pour que tu puisses faire Pentecôte et la saison ». Qu'est-ce que vous pensez de la proposition ? Bien sûr que je l'ai acceptée avec toute ma gratitude. Rendez-vous



pris et toujours avec

Alain nous faisons la livraison du précieux bien.

Je commence à l'équiper, d'abord le volant moteur et 1^{ère} déconvenue ce n'est pas le même, sur le mien il est fixé par 6 écrous de Ø 8 alors que celui de P.H. par 6 vis Ø 9. Après pas mal d'hésitations et d'incertitudes je me rapproche du moteur de Christian (non je ne fais pas la collection.) et démonte son volant et re surprise il a bien 6 touts de Ø 9 je m'empresse de le monter sur celui de P.H. Ouf une bonne chose de faite .Mais en me penchant sur le moteur de Christian (vous me suivez)son vilebrequin fini par 6 tiges filetées de Ø 8 donc son volant n'est pas le bon, on va pouvoir faire l'échange avec le mien (vous me suivez toujours, c'est clair non !!!) Bon je passe sur les difficultés à

mettre en place la boîte à vitesses difficultés dues à un manque de centrage de l'embrayage après une bonne douzaine d'essai infructueux le groupe moto propulseur est enfin prêt. La semaine suivante mes amis Hervé et Alain toujours fidèles sont prêts pour une journée de mécanique. Tout d'abord démarrage du moteur sur la remorque de



transport

après pas mal d'essais infructueux et beaucoup de fumée une

amande est crachée par la pipe d'échappement d'où venait elle ? Depuis combien de temps est-elle là ? Mystère. Enfin le moteur endormi depuis 60 ans, je vous le rappelle, se met à pétarader et très vite à culbuter sous un épais nuage noir. Bravo les amis super boulot Après le repas pas de sieste de prévue mais remontage du moteur boîte dans le véhicule et là aussi pas mal de galères. Mais après tous ces déboires ce ne sont pas ces quelques imprévus qui allaient stopper notre envie de voir enfin tourner le moteur dans son logement. Ce qui fut fait



Mais pas comme prévu initialement, cause à

la crise du corona virus et au 1^{er}. confinement, mes amis Alain et Hervé ne pouvant pas venir pour me fournir leurs aides précieuses. Je me suis donc chargé des derniers remontages et réglages et enfin du démarrage final. Bon je ne vais pas pouvoir l'essayer sur la route tout de suite mais dès que cela sera possible je me ferai un plaisir. Je voudrai pour terminer remercier tous ceux qui se sont impliqués dans cette drôle d'aventure par leur aide, leur prêt de matériel leurs conseils toujours avisés.

MERCI A TOUS.

RAY.

Résultat de notre photo mystère du numéro d'octobre



J'ai cru comprendre que vous fûtes nombreux à donner votre
Le bambin de droite avec son duffle coat, c'est **Dominique Audren**, notre webmestre





Nouvelle énigme

A qui appartient ce minois circonspect ?

1. Brigitte LACROIX
2. Christine PELLEGRINI
3. Philippe LACROIX



Le coin du Spécialiste

L'IMMATRICULATION AU FIL DU TEMPS (Suite)

Le samedi 1er avril 1950 un nouveau système d'immatriculation qui deviendra FNI (Fichier National d'Immatriculation) est mis en place, bien que le précédent ne soit pas épuisé. C'est le système que nous avons connu avant la parution du nouveau SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) datant du 15 avril 2009. (Pour rappel le SIV attribue un numéro à vie pour le véhicule alors que le FNI attribue un numéro à un propriétaire, numéro souvent conservé en cas de changement de propriétaire dans un même département). Le FNI était plus logique que le précédent système (avant 1950), puisqu'il attribuait à chaque département un nombre correspondant à son ordre dans la liste alphabétique. (Sauf pour le territoire de Belfort qui est en fin de liste). Les signes minéralogiques sont formés d'un groupe de chiffres, puis d'un groupe de lettres suivis du repère numérique du département. Les lettres I et O sont exclues pour ne pas se confondre avec les chiffres 0 et 1. Au 1er avril 1950 seul le département de la Seine utilise un groupe de 4 chiffres, les autres départements changeant de lettre à 999. Au début on n'utilise qu'une seule lettre (de A à Z), puis on recommence avec deux lettres (AA, AB, AC...). Quelques mois plus tard, vers la fin des années 1950, afin de ralentir la progression des lettres, laquelle dépasse celle de la Seine, cinq départements utilisent aussi 9999 numéros par lettre. Ce sont : les Bouches du Rhône (13), la Gironde (33), le Nord (59), le Rhône (69) et la Seine et Oise (78). Le Rhône applique ce changement à la lettre U. Ainsi en janvier 1951 le 1er numéro délivré dans la Seine est 2031 S 75, dans le Rhône 3743 U 69, dans la Seine et Oise 4600 AG 78. Les Bouches du Rhône et le Nord sont eux aussi déjà passé à deux lettres. Dans le tableau ci-joint, nous trouvons les premières immatriculations émises chaque année

| Départements | Années | | | | | | | |
|--------------------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 01 1951 | 01 1952 | 01 1953 | 01 1954 | 01 1955 | 01 1956 | 01 1957 | 01 1958 |
| 01 AIN | 348 G 1 | 851 T 1 | 361 AE 1 | 159 AQ 01 | 187 BA 01 | 50 BT 01 | 131 CG 01 | 63 CU 01 |
| 04 Alpes de H. P. | 622 B 4 | 552 H 4 | 830 F 4 | 711 N 4 | 8 S 4 | 977 Y 4 | 587 AC 04 | 968 AF 04 |
| 07 Ardèche | 633 E 7 | 30 N 7 | 92 U 7 | 454 AA 07 | 926 AH 07 | 784 AV 07 | 528 DD 07 | 673 BM 07 |
| 26 Drome | 470 H 26 | 671 U 26 | 219 AG 26 | 143 AS 26 | 644 BD 26 | 866 BW 26 | 325 CJ 26 | 180 CW 26 |
| 38 Isère | 434 N 38 | 568 AQ 38 | 53 BL 38 | 553 CE 38 | 803 DB 38 | 433 EJ 38 | 739 FH 38 | 432 CG 38 |
| 39 Jura | 163 F 39 | 399 Q 39 | 845 Y 39 | 230 AF 39 | 32 AQ 39 | 792 BD 39 | 303 BL 39 | 214 BU 39 |
| 42 Loire | 967 L 42 | 997 AG 42 | 303 AZ 42 | 289 BP 42 | 545 CF 42 | 346 DK 42 | 663 EC 42 | 319 EW 42 |
| 43 Hte Loire | 573 C 43 | 101 K 43 | 439 P 43 | 746 T 43 | 107 AA 43 | 999 AJ 43 | 277 AR 43 | 529 AX 43 |
| 69 Rhône | 3743 U 69 | 2299 Z 69 | 1888 AE 69 | 9888 AE 69 | 9233 AH 69 | 8341 AN 69 | 4077 AS 69 | 8742 AX 69 |
| 71 Saône et Loire | 387 K 71 | 753 AC 71 | 455 AE 71 | 466 BF 71 | 182 BX 71 | 918 CX 71 | 424 DP 71 | 757 EE 71 |
| 73 Savoie | 657 F 73 | 177 R 73 | 968 Z 73 | 789 AG 73 | 219 AS 73 | 51 BD 73 | 83 BN 73 | 157 BX 73 |
| 74 Hte Savoie | 908 G 74 | 506 U 74 | 347 AF 74 | 654 AQ 74 | 168 BB 74 | 918 BR 74 | 837 CC 74 | 130 CP 74 |

Pour les 9 premiers départements, tant qu'il n'y avait qu'une simple lettre A, B, C... précèdent le code minéralogique, les véhicules étaient immatriculés: A 1, B 1, C 1... Avec l'emploi de deux lettres AA, AB, AC,... les codes de ces départements sont devenus: 01, 02, 03... pour que certaines immatriculations ne soient pas identiques à celle de l'ancien système. Ainsi, on écrit 853 AB 01 et non pas 853 AB 1, immatriculation qui aurait été identique à une ancienne immatriculation dans le même département: l'Ain (lettre AB avant 1950). Autre exemple pour l'Allier, 235 AT 03 et non 235 AT 3, laquelle aurait été identique à une ancienne immatriculation du département de l'Ardèche (lettre AT avant 1950). Dans le Rhône 1 A 69 à été délivré le 4 avril à un vélomoteur Terrot, le 2 A 69 à un vélomoteur Motoconfort, le 4 A 69 à une Simca 5 et le 5 A 69 à une Rosengart. Source: l'Argus, la vie de l'Auto, le catalogue des catalogues.

Les animations sorties

| DATE | Evènement | LIEU |
|----------------------------|--|---|
| 25 décembre 2020 | Noël | Chez vous |
| Le 1er janvier | Nouvel an à 6 | Chez nous |
| Le 15 Janvier* | 3^e confinement | |
| Le 22 Février * | 3^e déconfinement | Dans un rayon de 30 Km autour de chez vous |
| Le 28 Février 2021* | Rétro' Vilette, déconfiner vos véhicules Vaccination de masse | VILLETTE d'ANTHON |

* ☺



BONNE 2021

